

Convocation du Conseil Municipal l'an deux mil vingt-et-un, le vingt juillet. Le Maire de Saint-Seurin-de-Prats certifie que les membres du Conseil Municipal ont été dûment convoqués le lundi vingt-six juillet deux mil vingt-et-un en séance ordinaire à vingt heures trente.

## ORDRE DU JOUR

- Choix des entreprises et validation des devis pour les travaux de création « Maison pour Tous »
- Choix des entreprises et validation des devis pour les travaux de rénovation énergétique – changement des huisseries
- Projet de modification du temps de travail portant suppression et création d'emplois au tableau des effectifs
- Présentation du rapport annuel 2020 sur le prix et la qualité du Service Public de la gestion des déchets – USTOM
- Redevance d'Occupation du Domaine Public 2021 – GRDF
- Revalorisation prix location salle municipale
- Installation stores ensemble scolaire
- Achat mobilier école
- Présentation projet embellissement de la commune
- Comptes-rendus des réunions et commissions
- Questions diverses

### SEANCE DU 26 JUILLET 2021

PRÉSENTS : MME POINTET – M. CAMUS – MME VASSEAUD - M. BATTISTON – MMES CLAVERIE - VAUNAC – GUIHENEUF – M. BIERNE – MME LAGORCE

ABSENTS EXCUSÉS : MM BIASOTTO - BOURNET

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme GUIHENEUF Isabelle

- **Approbation à l'unanimité du compte-rendu de séance du 7 juin 2021**

### CHOIX DES ENTREPRISES ET VALIDATION DES DEVIS POUR LES TRAVAUX DE CRÉATION « MAISON POUR TOUS »

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal que la commission « Travaux et entretien du patrimoine communal » s'est réunie le 9 décembre 2020 pour analyser les différents devis proposés. Elle indique au Conseil Municipal qu'aux vues de la hausse des tarifs des matériaux et de l'antériorité des devis, certains devis ont été révisés.

Après vérification, analyse des propositions, le choix des entreprises a été retenu comme suit :

<u>LOTS</u>	<u>ENTREPRISES</u>	<u>MONTANT HT</u>
1 – Maçonnerie	LIABASTE Joël	3 221,00 € 4 344,00 € 861,00 €
2 – Charpente bois / couverture	DAMBON Willy	4 750,00 €
3 – Charpente métallique	REC	10 483,34 €
4 – Menuiseries extérieures	BASPEYRAS	5 804,16 €
5 – Plâtrerie / menuiseries intérieures	Entreprise FLORES	4 180,40 €
6 – Carrelage / faïence	SARL BELUZZO & FILS	3 966,00 €
7 - Plomberie	EURL DEBORD	1 621,36 €
8 - Electricité	TALON Guy	3 125,00 €
TOTAL		42 356,26 €

**Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, valide à l'unanimité les devis présentés ci-dessus, et charge Madame le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.**

### CHOIX DES ENTREPRISES ET VALIDATION DES DEVIS POUR LES TRAVAUX DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE – CHANGEMENT DES HUISSERIES

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal que la commission « Travaux et entretien du patrimoine communal » s'est réunie le 9 décembre 2020 pour analyser les différents devis proposés.

Après vérification, analyse des propositions, le devis qui a été retenu est celui de l'entreprise BASPEYRAS dont le montant s'élève à 13 122,44 € HT après révision.

L'estimation prévisionnelle des travaux était de 12 405,00 € HT.

**Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, valide à l'unanimité le devis présenté ci-dessus, et charge Madame le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.**

### **PROJET DE MODIFICATION DU TEMPS DE TRAVAIL PORTANT SUPPRESSION ET CRÉATION D'EMPLOIS AU TABLEAU DES EFFECTIFS**

Madame le Maire rappelle que lors du conseil du 7 juin 2021 avait été engagée une réflexion sur un réaménagement possible des horaires de travail des deux agents affectées à la gestion de la cantine et de la garderie/ménage.

Elle fait lecture au Conseil Municipal du projet de délibération de modification du temps de travail portant suppression et création d'emplois au tableau des effectifs à soumettre au Comité Technique du Centre de Gestion de la Dordogne. Le prochain Comité Technique se tiendra le vendredi 10 septembre 2021.

### **PRÉSENTATION DU RAPPORT ANNUEL 2020 SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC DE LA GESTION DES DÉCHETS - USTOM**

Madame le Maire présente au conseil le rapport annuel pour 2020 sur le prix et la qualité du service public de la gestion des déchets approuvé par le Comité Syndical lors de sa réunion du 02 juin 2021. Conformément à l'article L 5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales, ce rapport doit être présenté au Conseil Municipal de chaque commune adhérente au Syndicat.

Ce rapport est public et permet d'informer les usagers du service. Il est mis à la disposition du public et reste consultable en Mairie. Quelques éléments importants :

- Président de l'USTOM : M. MALANDIT-SALLAUD Christian
- 6 Communautés de Communes → 112 communes → soit 66 331 habitants
- 3 modes de collecte : en porte à porte (COVED), en point d'apport volontaire (COVED) et en déchèteries (USTOM)
- Collecte du verre : 2 885 tonnes collectées, 43 kg/hab/an, 273 bornes d'apport volontaire
- Ordures ménagères : 443 737 levées, 11 305 tonnes collectées, 170 kg/hab/an
- Emballages ménagers : 59,5 kg/an/hab
- Emballages ménagers résiduels : 3947 tonnages collectés, 2886 tonnages recyclés et 1061 tonnages refusés.
- Déchèterie : 15 687 tonnes sur 6 sites
- Recyclerie : tonnages entrants 1248 tonnes (tonnages dirigés vers l'enfouissement 58 tonnes, tonnages valorisés 1190 tonnes dont 296 tonnes mis en magasin et 894 tonnes envoyées vers des filières de recyclage)
- Recyclerie : recette magasin – 181 738 € HT / recette filières – 78 100 €
- Budget : - Dépenses de fonctionnement → 9 277 554 €
  - Recettes de fonctionnement → 10 244 214 €
  - Dépenses d'investissement → 1 345 653 €
  - Recettes d'investissement → 786 349 €
- Redevance incitative : 22 052 contacts et 8 361 dossiers traités

**Après présentation de ce rapport, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le rapport pour l'exercice 2020 sur le prix et la qualité du service public de la gestion des déchets de l'USTOM.**

### **REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC 2021 – GRDF**

Madame le Maire informe le Conseil Municipal de la nécessité de réclamer les redevances d'occupation du domaine public communal pour le passage des canalisations de gaz qui nous sont dues pour l'année 2021. Considérant l'évolution des indices, la longueur des canalisations, Madame le Maire précise le montant de la redevance d'occupation du domaine public communal comme suit :

RODP 2021 :  $((1745 \times 0,035) + 100) \times 1,27 = 204,56 \text{ €}$  (montant total dû 205 €)

**Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, valide à l'unanimité ces tarifs, et charge Madame le Maire à émettre un titre exécutoire de recettes relatif à cette redevance.**

### **REVALORISATION PRIX LOCATION SALLE MUNICIPALE**

Madame le Maire souhaite engager une réflexion quant à la revalorisation des tarifs de location de la salle municipale. Elle présente les tarifs actuels ainsi que des exemples de communes du territoire. Un débat s'engage et ce sujet sera mis à l'ordre du jour d'un prochain conseil.

### **INSTALLATION STORES ENSEMBLE SCOLAIRE**

Madame le Maire indique au Conseil Municipal que les rideaux des classes sont usés. De plus, ces rideaux ne respectent pas les normes ERP et ne sont pas ignifugés. De ce fait, il y a lieu de les remplacer. Elle présente deux devis de la société K-STORES qui s'élèvent l'un à 2 416,67 € HT et l'autre à 3 575,00 € HT (devis plus élevé car haute performance réflexion solaire).

Madame le Maire rappelle au conseil que la pose de casquettes de protection à l'extérieur des bâtiments sera ultérieurement à envisager.

**Après délibération, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité le devis de la société K-STORES pour une somme de 2 416,67 € HT, charge Madame le Maire à signer tout document relatif à cet achat et à engager cette dépense.**

### **ACHAT MOBILIER ÉCOLE**

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que suite à la demande faite par Mme SIQUIER, institutrice de l'école et considérant l'ancienneté des rangements de sa classe, il serait souhaitable de remplacer et de rajouter des étagères. Elle présente deux devis, un de la société IKEA pour un montant de 484,50 € TTC et un autre de la société LEROY MERLIN pour une somme de 703,20 € TTC.

**Après délibération, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité le devis de la société IKEA pour une somme de 484,50 € TTC, charge Madame le Maire à signer tout document relatif à cet achat et à engager cette dépense.**

### **PRÉSENTATION PROJET EMBELLISSEMENT DE LA COMMUNE**

Madame le Maire donne la parole à la commission « Vie Locale », qui présente au Conseil Municipal le projet d'embellissement de la commune. Suite à la présentation, un débat s'engage quant aux choix du mobilier urbain et de la pertinence des emplacements retenus soumis pour certains à autorisation du Département.

### **COMPTES-RENDUS DES RÉUNIONS ET COMMISSIONS**

- Commission Lidoire-Estrop, le 14 juin 2021 : Première rencontre avec les différents partenaires les élus et de la CAB (GEMAPI), présentation des rôles de cette commission après analyse d'un questionnaire portant sur les souhaits et besoins des élus en matière de gestion des cours d'eau.
- Commission Enfance – Jeunesse, le 21 juin 2021 : Mme LAGORCE Sophie fait un résumé de cette commission qui avait pour objet la présentation des entreprises retenues pour le marché du nouveau centre de loisirs de St Antoine de Breuilh (à savoir 14 lots). Le montant total du marché est de 1 372 363,53 € HT. Les travaux débuteront début septembre pour une ouverture du centre en juillet 2022. Un point est fait sur la fréquentation du centre de loisirs en 2020-2021 impacté par la crise sanitaire.
- Commission Voirie, le 23 juin 2021 : M. BATTISTON Gérard indique que la commission portait sur l'analyse de l'appel d'offres du marché de travaux de voirie 2021-2021. L'entreprise retenue est EUROVIA.
- Commission Aménagement de l'espace et Urbanisme, le 24 juin 2021 : M. CAMUS Jean-Michel indique que le principal sujet abordé est la Maison France Services qui sera implantée à Villefranche-de-Lonchat. Ultérieurement une deuxième MFS sera située à Vélines.

- Commission Economie, le 21 juillet 2021 : Madame le Maire présente l'audit (débuté il y a deux ans) sur la situation économique du territoire devant aboutir à une stratégie de développement économique du territoire et de repositionnement de la ZAE Ecopôle d'ici 2026.

## **QUESTIONS DIVERSES**

- **REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC 2021 – ORANGE**

Madame le Maire explique qu'il y a lieu chaque année de fixer le tarif de la redevance d'occupation du domaine public. Elle propose au Conseil Municipal de fixer au tarif maximum le montant des redevances d'occupation du domaine public routier dues par les opérateurs de télécommunications, à savoir, pour l'année 2021 :

- Pour les artères en sous-sol :  $30,00 \text{ €} \times 2,32 \text{ km} \times 1,37633 \text{ (coef actualisation 2021)} = 95,79 \text{ €}$
- Pour les artères aériennes :  $40,00 \text{ €} \times 6,030 \text{ km} \times 1,37633 \text{ (coef actualisation 2021)} = 331,97 \text{ €}$

**Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, valide à l'unanimité ces tarifs pour l'année 2021.**

- **ORGANISATION GARDERIE RENTRÉE SCOLAIRE 2021-2022**

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que la création d'une classe supplémentaire implique une réorganisation de la garderie. En effet, la garderie actuelle à la rentrée 2021-2022 accueillera les enfants du CE2. Le restaurant scolaire fera office de garderie.

- **POINT VOIRIE**

Madame le Maire fait état de la dégradation de la « Route du Périgord » suite à l'effondrement d'un puit au n°35. Elle a alerté les services départementaux qui de manière régulière viennent constater sur place l'évolution de l'affaissement.

Elle fait lecture d'un courrier adressé par une administrée alertant sur l'état de l'Impasse de la Forge. Le Conseil Municipal prend note.

- **INSTALLATION GRILLAGE DEVANT ÉCOLE**

Madame le Maire fait part de la dangerosité du collecteur des eaux pluviales qui se situe devant l'école. Il serait souhaitable de sécuriser ce lieu par l'installation d'un grillage de protection.

- **PÉTITION HABITANTS HAMEAU DE PRATS**

Madame le Maire fait lecture au Conseil Municipal d'un courrier lui étant adressé relatant des nuisances sonores diurnes et nocturnes émises d'une habitation « Route des Auvergnats » et cosigné par plusieurs administrés.

***Séance levée à 23h45***

Madame le Maire,

